



République Française

Ville de SAUSSET-LES-PINS

Hôtel de Ville – Place des droits de l'homme – 13960 SAUSSET-LES-PINS - 04 42 44 51 51
www.ville-sausset-les-pins.fr

Envoyé en préfecture le 08/07/2025

Reçu en préfecture le 08/07/2025

Publié le

ID : 013-211301049-20250704-DEC2025_146-CC



PUBLIE LE 10/07/2025

DECISION DU MAIRE N° DEC2025-146

Travaux réfection totale des peintures et faux plafond du stade sur Sausset les pins

Nomenclature ACTES 1.2

Le maire de la Commune de Sausset-les-Pins,

Vu le Code General des Collectivités Territoriales, articles L 2122-21 et L 2122-22 résultant des dispositions de la loi N°96.142 du 21 février 1996, relative à la partie législative du Code General des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 20-07-08 du 23 juillet 2020 par laquelle le Conseil Municipal de Sausset-les-Pins, a délégué à son Maire et pour la durée du mandat, une partie de ses attributions en le chargeant de prendre des décisions qui s'imposent à l'égard de toutes les matières énumérées à l'article L.2122-22 du Code General des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT la nécessité de choisir une entreprise dans le cadre de missions pour différents travaux de peintures et faux plafonds du stade.

CONSIDERANT la consultation effectuée en date du 25/06/2025

CONSIDERANT le rapport d'analyse des offres en date du 3/07/2025

CONSIDERANT que la société VALDES est celle qui arrive première de cette analyse

DECIDE

ARTICLE 1 : La mission dans le cadre des travaux sur la commune est confiée à la société VALDES FRERES 8 rue du général Eisenhower 13700 Marignane.

ARTICLE 2 : Cette mission sera de 13 semaines (de la semaine 29 à la semaine 42 de l'année 2025) pour un montant total de 23 865€ HT soit 28 638€ttc.

ARTICLE 3 : La dépense correspondante est inscrite au budget primitif de la commune et sera réglée par mandat administratif.

ARTICLE 4 : Monsieur le Directeur Général des Services et Madame la responsable du Service de Gestion Comptable sont chargés chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Sausset-les-Pins, le 4/07/2025



Le Maire,
Maxime MARCHAND
Pour le Maire empêché,
Marie-Laure WALTHER,
1ère Adjointe

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois

DECISION MARCHE peintures VALDES

Envoyé en préfecture le 08/07/2025

Reçu en préfecture le 08/07/2025

Publié le



ID : 013-211301049-20250704-DEC2025_146-CC

**PEINTURE DECORATION
 RAVALEMENT DE FACADES
 REVÊTEMENT SOLS & MURS**
Tél 04.42.88.54.81
Fax 04.42.31.42.26.

VERSION 2 COLLEURS FAVORISE



MAIRIE DE SAUSSET LES PINS
 PLACE DES DROITS DE L'HOMME
 13960 SAUSSET LES PINS

Marignane, le 26,06,2025

DEVIS / Pour travaux de peinture
 REF / GYMNASSE ALAIN CALMAT / STADE FCCB

DESIGNATION	QUANTITE	P.U	TOTAL H.T.
GYMNASSE ALAIN CALMAT			0,00€
SALLE DES COMMISSIONS			0,00€
PLAFOND			0,00€
Mise en place d'un plafond suspendu en dalles minérales sur ossature laqué blanc en T de 24	54	50,00	2 700,00€
Option : fourniture et pose d'une laine de verre de 100 mm	54	15,00	810,00€
MURS			
Rebouchage, ponçage et application de deux couches d'acrylique velouté lessivable	73	15,00	1 095,00€
PORTES 1 FACE	6	50,00	300,00€
STADE FCCB			0,00€
BUVETTE STADE			0,00€
MURS PERIPHERIQUES (y compris murets + 2 poteaux)			0,00€
Lavage haute pression, reprise à l'enduit extérieur des maçonneries dégradées, application d'une couche de fixateur et deux couches d'acrylique extérieur D2	70	25,00	1 750,00€
			0,00€
			0,00€
TOTAL H.T			6 655,00€
			0,00€
			6 655,00€

DESIGNATION	QUANTITE	P.U	TOTAL H.T.
			0,00 €
REPORT			6 655,00€
VOLETS BOIS			
Ponçage, époussetage, application de deux couches de lasure.	2	200,00	400,00€
PORTE METALLIQUES (2 faces)			
Ponçage, époussetage, application de deux couches de laque antirouille	1		300,00€
			0,00€
SALLE PATIO			0,00€
			0,00€
MURS SALLE PRINCIPALE			
Rebouchage, raccords de toiles de verre et application de deux couches d'acrylique soyeux	100	20,00	2 000,00€
Mise en peinture des faces de portes :	6	60,00	300,00€
			0,00€
MURS DALL D'ENTREE			
Rebouchage, ponçage et application de deux couches d'acrylique	20	20,00	400,00€
PLAFOND ET MURS CUISINE			
Application d'une couche d'impression et deux couches d'acrylique velouté lessivable	50	20,00	1 000,00€
PLAFOND ET MURS WC			
Application d'une couche d'impression et deux couches d'acrylique velouté lessivable	24	20,00	480,00€
Mise en peinture d'une porte	1	80,00	80,00€
Mise en peinture d'une fenêtre une face	1	50,00	50,00€
STADE FCCB			0,00€
			0,00€
VESTIAIRE 1			0,00€
			0,00€
PLAFOND ET MURS			
Grattage, impression, raccords d'enduit, application de deux couches d'acrylique velouté lessivable	18	20,00	360,00€
	60	15,00	900,00€
			0,00€
			0,00€
			0,00€
			0,00€
A REPORTER			12 925,00€

